

COMMUNIQUE DE PRESSE

Faciliter l'innovation Orléans Métropole lance sa plateforme Open Data



Le 4 octobre dernier, Orléans Métropole a mis en ligne un outil incontournable de sa stratégie de Smart City : sa propre plateforme d'Open Data, avec un contenu significatif de près de 100 jeux de données, appelé à continuellement s'enrichir mois après mois.

Avec **data.orleans-metropole.fr**, la collectivité s'engage ainsi pleinement dans la dynamique Open Data actée par la loi République Numérique (applicable de plein droit le 8 octobre 2018) et fait ainsi partie des collectivités locales pionnières en permettant l'accès progressif à ses données dans tous les domaines de ses compétences, et dans des formats facilement exploitables.

Cette mise à disposition de données a ainsi pour but d'encourager leur réutilisation, de contribuer à renforcer la transparence et la modernisation de l'action publique, de soutenir l'innovation locale et de participer activement au développement de l'économie numérique du territoire.

Une plateforme pour faire de la donnée une valeur ajoutée au service de la Métropole et des communes du territoire

Ouvrir les données d'Orléans Métropole dans une démarche mutualisée et d'accompagnement inclusif, c'est donner l'opportunité aux habitants d'accéder demain à de nouvelles applications et à de nouveaux services. Citoyens, associations, administrations, startups, grandes entreprises, étudiants et toutes les forces vives du territoire ont aujourd'hui vocation à coconstruire la Métropole de demain.

C'est un fait, les données sont désormais omniprésentes et sources d'opportunités. Elles doivent être considérées plus que jamais comme étant une infrastructure essentielle sur laquelle toute organisation – à commencer par les administrations publiques – doit pouvoir investir et capitaliser. Une stratégie de métropole intelligente suppose donc invariablement de considérer et valoriser les données d'intérêt général de son territoire, interopérables et permettant une intégration rapide et sans couture de tous les services publics locaux. Et ce en garantissant inclusion, sécurité et souveraineté.



Il convient de rappeler que la nouvelle plateforme Open Data, bien que lancée et administrée sous l'égide d'Orléans Métropole, **permet dès à présent à chaque commune de la Métropole d'ouvrir et de rendre ses données accessibles**, en marque blanche, avec un véritable volet d'accompagnement opérationnel.

La mise en réseau des données **avec d'autres collectivités du territoire** est également possible et pourra se faire selon l'expression des besoins des uns et des autres.

Une plateforme pour ouvrir et s'approprier facilement les données du territoire, en toute autonomie

Particulièrement ergonomique, la plateforme choisie par Orléans Métropole a été pensée pour être prise en main très facilement par les utilisateurs, quels qu'ils soient, sans connaissances techniques particulières. La plateforme permet de publier, de traiter et de réutiliser des données. La représentation de ces données sous forme de visualisations graphiques, cartographiques ou tabulaires en quelques clics permet de les rendre plus intelligibles et de leur donner du sens. Il s'agit là d'une condition sine qua non pour que ces dernières soient véritablement réutilisées par les citoyens, les agents publics du territoire, les partenaires ou encore les concepteurs d'applications.

*A l'occasion du lancement de sa plateforme Open Data, Orléans Métropole annonce l'arrivée de **François LYONNAIS, Chef de projet Data/Smart City.***

Sa mission sera d'animer la politique de gestion des données à l'échelle du territoire et de construire un cadre favorable à la réutilisation en favorisant la coopération entre les acteurs publics et privés, de stimuler l'innovation technologique et la création de services numériques.

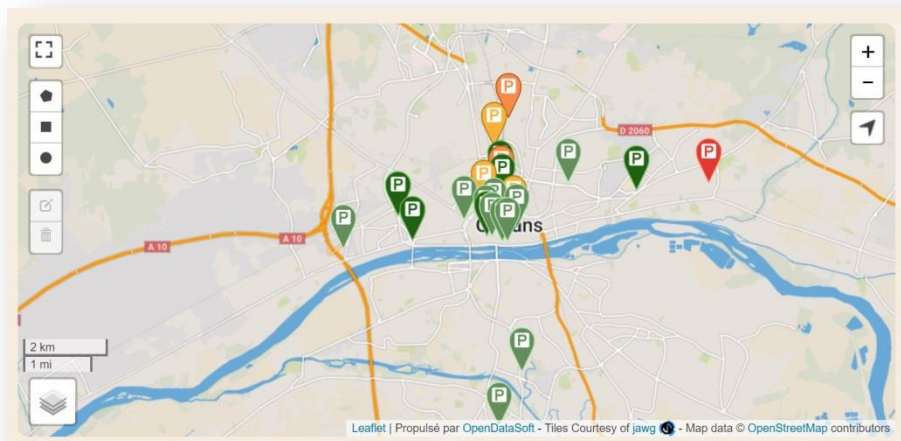
À chaque jeu de données sont ainsi associés **des outils de visualisation** faciles à manipuler et qui aident à la compréhension de ces données ouvertes. Pour chaque jeu, il est possible de **créer une carte ou un graphique** pouvant ensuite être **partagé** sur un site web ou les réseaux sociaux.

Un espace forum sera bientôt disponible pour échanger sur toutes les questions liées à l'Open Data d'Orléans Métropole : modalités d'ouverture des données, questions techniques, demandes de nouvelles données ou d'amélioration des données existantes, etc. Via ce forum, les usagers du site seront invités à faire part de leurs remarques et de leurs interrogations.

Par ailleurs, chaque jeu de données sera ouvert aux commentaires en provenance des utilisateurs. Il est également possible d'associer une donnée avec sa réutilisation éventuelle. Le site est ainsi conçu pour **faciliter la contribution et l'animation du réseau** usagers, ré-utilisateurs, fournisseur de données.

Une plateforme pour stimuler l'innovation territoriale, créer de nouveaux services et usages « smart »

La technologie embarquée par la plateforme Open Data d'Orléans Métropole est suffisamment puissante pour satisfaire simultanément les besoins des développeurs informatiques possédant une expertise avancée des données et de leur analyse. La collectivité a à cœur de donner l'opportunité aux utilisateurs du territoire les plus technophiles de construire des applications basées sur les données ouvertes afin d'améliorer l'accès aux services publics ou simplement pour créer un produit innovant. Les APIs (Interface de Programmation Applicative) sont essentiels dans l'infrastructure du portail Open Data de la Métropole, dans une logique d'innovation ouverte, permettant à la communauté d'accéder à des données structurées et standardisées, dont certaines en temps réel. Un atout indispensable pour pouvoir développer en aval des applicatifs proposant aux citoyens une information toujours à jour.



Faciliter l'accès à la disponibilité des places de parking en temps réel pour les développeurs d'application

Qu'est-ce qu'une donnée ouverte?

“L'ouverture et le partage des données publiques, aussi appelés Open Data, consistent à mettre à disposition de tous les citoyens, sur Internet, toutes les données publiques brutes qui ont vocation à être librement accessibles et gratuitement réutilisables”.

[Etalab, 2013]

Une donnée ouverte est une donnée numérique caractérisée, à minima, par plusieurs propriétés. Elle est :

- librement accessible,
- compréhensible,
- dans un format suffisamment répandu pour être exploitable par une machine,
- réutilisable par tous, ses conditions de réutilisation sont précisées dans une licence.

Open Data, quelles données sont concernées ?

Toutes les données produites par un acteur public ou privé agissant dans le cadre d'une mission de service public sous réserve d'anonymat et de protection de la propriété intellectuelle.

Par exemple :

- Budgets, élections, délibération, état civil, commandes publiques
- Patrimoine : voies, arbres, équipements sportifs, points lumineux, ...
- Services au public : horaire des piscines, menu des cantines, agenda culturel
- Services urbains : transport (ligne, horaire, ..)